

RCS : AVIGNON Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01497 Numéro SIREN : 804 301 943 Nom ou dénomination : 66 BIS
--

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2023 sous le numéro de dépôt 8595

Procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires réunie le 01 Février 2021

Le **01 février 2021**, à **11 heures**, les actionnaires de la société **66 BIS**, société par actions simplifiée au capital de **1500 euros**, dont le siège social est situé **17 boulevard Champfleury 84000 Avignon**, immatriculée au RCS de **AVIGNON**, sous le numéro SIREN **804 301 943**, se sont réunis à Avignon, sur convocation qui leur a été adressée individuellement le 15 décembre 2020.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par les actionnaires présents ainsi que par les représentants et les mandataires des actionnaires non présents.

L'assemblée est présidée par **M. ODDI Stéphane**, président de la société.

Mme SENETHEP Phonethip est désignée comme secrétaire de la séance.

Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que **2** actionnaires, représentant **1500 actions** sur les **1500 actions** composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- la feuille de présence ;
- le rapport du président ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les formes et délais prévus par les statuts de la société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2020.

- Affectation du résultat et éventuellement distribution d'un dividende ;
- Approbation des conventions réglementées intervenues entre la société et les actionnaires ;

Puis lecture est donnée du rapport du .

Personne ne demandant plus la parole, le président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les actionnaires :

Première résolution

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2020, et lui donne quitus de sa gestion.

*certifié conforme
par S. J.*

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, les pertes de l'exercice, qui se montent à 324 euros, sont affectés au compte « report à nouveau ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 18 des statuts, par *ODDI Stéphane* et *SENETHEP Phonethip* pour servir et valoir ce que de droit.

Signatures

ODDI Stéphane



SENETHEP Phonethip



conhès c b - s
oon' s. 

Désignation de l'entreprise		66 BIS		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		17 Bd CHAMFLEURY 84000 AVIGNON (FR)			
SIRET		80430194300028			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12	
				Exercice N clos le 30 09 2020 30/09/20	
ACTIF		Brut		Amortissements – Provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010	012
			Autres *	014	016
	Immobilisations corporelles *			028	030
	Immobilisations financières * (1)			040	042
	Total I (5)			044	048
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052
		Marchandises *		060	062
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068	070
			Autres * (3)	072	074
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084	086	
	Charges constatées d'avance *		092	094	
	Total II		096	098	
	Total général (I + II)		110	112	
PASSIF				Exercice N NET	
				1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		1500
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		
	Réserves réglementées *		130		
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131	)	132
	Report à nouveau		134		
	Résultat de l'exercice		136		(922)
	Provisions réglementées		140		
	Total I		142		578
	Provisions pour risques et charges		Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		190
	Autres dettes	(dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	)	172
	Produits constatés d'avance		174		
Total III		176		1188	
Total général (I + II + III)			180		1767
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

"certifiés conformes"
 CDD S.
 P.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		Néant ☐ *			
		66 Bis					
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018			
				2020			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	1413		
	Production vendue { Biens Services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214			
			217	218	1989		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitations reçues			226			
	Autres produits			230			
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	3402	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	508	
Variation de stocks (marchandises) *				236	290		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	155		
Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242	2773		
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *)		243		244			
Rémunérations du personnel *				250			
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252			
Dotations aux amortissements *				254			
Dotations aux provisions				256			
Autres charges {		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	3726		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	(324)		
Produits financiers (III)	280			Charges financières (V)	294		
Produits exceptionnels (IV)					290		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306			
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	(324)		
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324			
	Divers * dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)				986	ZFU – TE (44 octies et octies A)	987
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)				981	JEI (44 sexies A)	989	
ZRD (44 terdecies)				127	ZRR (44 quindecies)	138	
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)				991	Pôles de compétitivité hors CICE (44 undecies)	990	
ZFANG (44 quaterdecies)				345	Investissements outre-mer	344	
BUD (44 sexdecies)				992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	
DÉDUCTIONS	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346		350	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		655			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		643			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		645			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		647			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		648			
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite		641			
		RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col.1 / Déficit col.2				352	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 / Déficit col.2				370	372		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

« certifiés conformes »
 c. s. 

30/09/2020

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2020

③

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		66 BIS		Néant ☒		
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISÉ						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406			
	Autres	410	412	414	416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426			
	Constructions	430	432	434	436			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	442	444	446			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	452	454	456			
	Matériel de transport	460	462	464	466			
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476			
Immobilisations financières		480	482	484	486			
TOTAL		490	492	494	496			
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Immobilisations incorporelles		500	502	504	506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516			
	Constructions	520	522	524	526			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	532	534	536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546			
	Matériel de transport	550	552	554	556			
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566			
TOTAL		570	572	574	576			
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5		
		6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values			
					Court terme*	Long terme		
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
Total	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

"chiffres confirmés"

S. S.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

DGFiP N° 2033-D-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>GG Bis</u>				Néant ☒	
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607		
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636		
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646		
	Sur comptes clients	650	652	654	656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666		
TOTAL		680	682	684	686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations	Reprises					
Immobilisations incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710	715	2				
Constructions	720	725	3				
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	4				
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	5				
Matériel de transport	750	755	6				
Autres immobilisations corporelles	760	765	7				
TOTAL	770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD				780
II DÉFICITS REPORTABLES			III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209 C				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209 C du CGI			995		
Déficits imputés	983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209 C du CGI)			996		
Déficits reportables	984						
Déficits de l'exercice	860						
Total des déficits restant à reporter	870						
IV DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325					381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326					380
N° du centre de gestion agréé							388
Montant de la TVA collectée							374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

"articles concernés"

compt. S.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		<u>GG Pn</u>	Néant ☒	
Exercice ouvert le : <u>01/10/2019</u>		et clos le : <u>30/09/2020</u>		Données en nombre de mois <u>12</u>		
DÉCLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel * :				376		
Dont apprentis				657		
Dont handicapés				651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE						
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	3602	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105		
TOTAL 1				106		
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143		
Subventions d'exploitation reçues				113		
Variation positive des stocks				111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153		
TOTAL 2				144		
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾						
Achats				121		
Variation négative des stocks				145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				310		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150		
TOTAL 3				152		
IV – Valeur ajoutée produite						
Calcul de la valeur ajoutée				(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137	3602
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF				117		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.						
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre				020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)				022	Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026		
Période de référence	024		/		/	
Date de cessation		/		/		

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

"cathos cathos"
am S. 

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2020

N° de dépôt

☐ (1)Néant ☐ *

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

Exercice clos le

30/09/2020

SIREN

806301943

Dénomination de l'entreprise

GG BIS

Adresse (voie)

17 Bd CHAMPFLEURY

Code postal

84000

Ville

ANGON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

1

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES

902

1400

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES

904

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

ODDI

Prénom(s)

STEWANE

Nom marital

% de détention

93%

Nb de parts ou actions

1400

Naissance :

Date

01/11/1975

N° Département

84

Commune

ANGON

Pays

POLAND

Adresse :

N°

531

Voie

VIA NOMBENTANA

Code postal

00144

Commune

ROME

Pays

ITALIE

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

n certifie conforme

0015

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2020

N° de dépôt

⑦

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont

la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

Exercice clos le

30092029

SIREN

804301943

Dénomination de l'entreprise

66 BV

Adresse (voie)

17 Bd CHAMPELAIN

Code postal

84000

Ville

AUGNAN

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Voie

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Voie

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD